



SARL A PERTE DE VUE

5 rue Joseph le Brix

56000 VANNES

Etats Financiers

du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	83 884	16 038	67 846	423,04
Chiffre d'affaires net	83 884	16 038	67 846	423,04
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée	384 570	788 806	-404 237	-51,25
Subventions d'exploitation	944 614	124 828	819 786	656,73
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	192	750	-558	-74,40
Autres produits	197	2	195	NS
Total produits d'exploitation (I)	1 413 457	930 424	483 032	51,92
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	221 416	388 267	-166 851	-42,97
Impôts, taxes et versements assimilés	5 646	10 490	-4 844	-46,18
Salaires et traitements	101 642	345 589	-243 947	-70,59
Charges sociales	32 638	155 188	-122 550	-78,97
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	310 081	75 164	234 917	312,54
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	42 563	28 361	14 203	50,08
Total charges d'exploitation (II)	713 987	1 003 058	-289 072	-28,82
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	699 470	-72 634	772 104	NS
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 305	8 929	3 376	37,81
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	12 305	8 929	3 376	37,81
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-12 305	-8 929	-3 376	37,81
RESULTAT COURANT avant impôt	687 165	-81 563	768 728	-942,50

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	885		885	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	885		885	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	598	72	527	736,36
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	705 656		705 656	
Total charges exceptionnelles (VIII)	706 254	72	706 182	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-705 369	-72	-705 297	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-29 809	-146 157	116 348	-79,60
Total des produits (I+III+V+VII)	1 414 342	930 424	483 918	52,01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 402 736	865 902	536 835	62,00
BENEFICE OU PERTE	11 606	64 523	-52 917	-82,01
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

A PERTE DE VUE

SARL au capital de 45 000 euros

Siège social : 7 rue du 10ème R.A. - 56 000 VANNES

534 665 195 RCS de Vannes

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, au siège social,

Le 17 juillet,

A 18 heures,

Les associés de la société à responsabilité limitée A PERTE DE VUE se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par la gérante.

Madame Colette QUESSON épouse PAUMARD préside la séance en sa qualité de gérante.

Sont présents les associés :

Madame Colette QUESSON épouse PAUMARD, demeurant 7 rue du 10ème RA - 56 000 VANNES associée et gérante de ladite Société, propriétaire de 99 parts de 450 euros chacune,

Monsieur Christophe PAUMARD, demeurant 7 rue du 10ème RA - 56 000 VANNES associé de ladite Société, propriétaire d'une part de 450 euros,

Soit un total de 100 parts sociales.

Madame Colette QUESSON épouse PAUMARD constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour.

Elle rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUILLET 2023

- 1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société à responsabilité limitée A PERTE DE VUE, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2022,
- 2) Rappel des conditions de rémunération et de défraiements de la gérante,
- 3) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société A PERTE DE VUE, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,
- 4) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2022.

Madame Colette QUESSON épouse PAUMARD présente ensuite à l'assemblée les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le 31/12/2022. Elle fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'elle propose à l'assemblée générale.

La discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, la gérante met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération de la gérante en 2022, à hauteur de 22 200 euros. La trésorerie de la société ayant été très impactée par les finitions du long métrage LIBRE GARANCE !, le montant de la rémunération de la gérante a été versé en compte courant d'associé, ce que les associés approuvent. Le montant des cotisations sociales obligatoires et facultatives, la CSG déductible, la CSG non déductible ainsi que la CRDS ont été pris en charge par la Société. Madame Colette QUESSON a droit, en outre, au remboursement sur justificatifs de ses frais de déplacement et de représentation. Il est communément décidé qu'en 2023, la rémunération de la gérante sera fixée à 22 500 euros. Les conditions de remboursement de frais sont reconduites pour l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2022, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 606 euros au compte de report à nouveau. L'Assemblée Générale décide de poursuivre l'activité de la Société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Fait à Vannes, le 17 juillet 2023,
En deux exemplaires originaux,



Christophe Paumard
Associé



Colette Quesson
Associée et gérante



SARL A PERTE DE VUE

5 rue Joseph le Brix

56000 VANNES

Etats Financiers

du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 677 751	2 626 615	51 136	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	151 089		151 089	1 039 474
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 672	4 573	1 100	854
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	61		61	61
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 910		1 910	3 312
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 836 483	2 631 187	205 296	1 043 701
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	55 950		55 950	80 410
Autres créances	107 506		107 506	181 513
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	33 648		33 648	35 910
Charges constatées d'avance (3)	392		392	286
TOTAL ACTIF CIRCULANT	197 496		197 496	298 119
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 033 979	2 631 187	402 792	1 341 820
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 500	2 500
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	40 392	-24 131
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 606	64 523
Subventions d'investissement	156 609	860 377
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	256 106	948 269
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	8 841	
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	8 841	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	80 346	232 513
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 784	11 129
Dettes fiscales et sociales	19 141	69 763
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 574	8 056
Produits constatés d'avance		72 090
TOTAL DETTES	137 845	393 552
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	402 792	1 341 820
(1) Dont à plus d'un an (a)		220 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	137 845	173 552
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL A PERTE DE VUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 402 792 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 606 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	2 650 863	1 450 931	1 272 955	2 828 840
Immobilisations corporelles	4 915	758		5 672
Immobilisations financières	3 373			1 971
Total	2 659 151	1 451 689	1 272 955	2 836 483
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 611 389	309 569		2 626 615
Immobilisations corporelles	4 061	511		4 573
Immobilisations financières				
Total	1 615 450	310 081		2 631 187
ACTIF NET				205 296

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 066 362	758		1 067 119
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 066 362	758		1 067 119
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 272 955			1 272 955
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 272 955			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 165 758 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 910		1 910
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	55 950	55 950	
Autres	107 506	107 506	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	392	392	
Total	165 758	163 849	1 910
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	69 575
Total	69 575

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 450,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 137 845 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	45 600	45 600		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 784	27 784		
Dettes fiscales et sociales	19 141	19 141		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	45 320	45 320		
Produits constatés d'avance				
Total	137 845	137 845		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	174 400			
(**) Dont envers les associés	34 746			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 34 745 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 198
FNP FILM ETE	19 874
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	3 000
Total	28 072

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	392		
Total	392		

Etats Complémentaires

Détail du compte de résultat

	31/12/22	31/12/21	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)				
70610550 - EXPLOITATION A 5.5%	571	557	14	2,44
70611100 - EXPLOITATION A 10%	77 520	14 872	62 648	421,26
70611200 - EXPLOITATION A 20%		167	-167	-100,00
70612000 - PRESTATIONS EXONEREE	5 617	436	5 181	NS
70850000 - PORTS ET FRAIS FACTURÉ		6	-6	-100,00
70852000 - FRAIS MARCHES REMBT	176		176	
	83 884	16 038	67 846	423,04
Chiffre d'affaires net	83 884	16 038	67 846	423,04
Production immobilisée				
72100000 - PRODUCTION IMMOBILISÉ	384 570	788 806	-404 237	-51,25
	384 570	788 806	-404 237	-51,25
Subventions d'exploitation				
74000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITA	944 614	96 600	848 014	877,86
74010000 - SUBV. COVID FONDS DE S		28 228	-28 228	-100,00
	944 614	124 828	819 786	656,73
Autres produits				
75800000 - PRODUITS DIVERS GESTIO	197	2	195	NS
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	192	750	-558	-74,40
	389	752	-363	-48,21
Total produits d'exploitation	1 413 457	930 424	483 032	51,92
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes				
60400000 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRE	7 665	4 551	3 114	68,43
60410000 - ACHATS PREST ZONE LIBR	126 841	900	125 941	NS
60421000 - APPEL DE FONDS PETIT PA	5 700		5 700	
60430000 - APPEL DE FONDS NOBODY		8 400	-8 400	-100,00
60450000 - APPEL FDS FILMS LES SILE	5 000		5 000	
60611000 - FOURNITURES ÉLECTRICIT	424		424	
60614100 - CARBURANT ZONE LIBRE		6 964	-6 964	-100,00
60630000 - ACHATS DE PETIT ÉQUIPE	4 420	2 404	2 016	83,84
60640000 - ACHATS FOURNITURES AD	290	501	-211	-42,09
60643000 - FOURNITURES DIVERSES	71	3 248	-3 177	-97,82
60680000 - AUTRES FOURNITURES ZO		3 679	-3 679	-100,00
61110000 - SOUS TRAITANCE GENERA	220	2 250	-2 030	-90,22
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	6 297	6 568	-271	-4,13
61320100 - LOCATIONS IMMOBILIERES		6 020	-6 020	-100,00
61335000 - LOCATION SITE INTERNET	220	186	35	18,80
61350100 - LOCATIONS MOBILIERES Z	350	128 513	-128 163	-99,73
61355000 - LOCATION MATÉRIEL TOU	5 400	2 200	3 200	145,45
61400000 - CHARGES LOCATIVES & C	1 200	900	300	33,33
61552000 - ENTRETIEN DU MATÉRIEL	106		106	
61560000 - MAINTENANCE	670	532	137	25,81
61580000 - NETTOYAGE - ENTRETIEN		10 245	-10 245	-100,00
61600000 - PRIMES D'ASSURANCE	636	651	-15	-2,33
61681000 - ASSURANCES ZONE LIBRE		11 657	-11 657	-100,00
62220000 - COMMISSIONS ET COURTA	412	133	279	209,45
62260000 - HONORAIRES	6 580	6 630	-50	-0,75
62261000 - AUTRES HONORAIRES	2 500	1 576	924	58,65

Détail du compte de résultat

	31/12/22	31/12/21	Abs.(M)	Abs.(%)
62270000 - FRAIS D'ACTES ET CONTE	50	343	-293	-85,39
62270100 - FRAIS ACTES ZONE LIBRE	1 700	260	1 440	554,58
62280000 - RÉMUN. & HONORAIRES DI	3 560	3 909	-349	-8,93
62310000 - ANNONCES ET INSERTION		2 193	-2 193	-100,00
62330000 - FOIRES ET EXPOSITIONS	4 313	492	3 820	775,99
62340000 - CADEAUX À LA CLIENTÈLE	19	39	-20	-50,43
62380100 - DIVERS ZONE LIBRE		358	-358	-100,00
62440000 - TRANSPORTS ZONE LIBRE	1 312	72 204	-70 892	-98,18
62480000 - TRANSPORTS DIVERS		242	-242	-100,00
62510000 - VOYAGES ET DÉPLACEMENT	2 893	6 899	-4 007	-58,07
62510100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	16 145	46 150	-30 006	-65,02
62530000 - FORFAIT KILOMÉTRIQUES	5 385	3 485	1 900	54,53
62561000 - FRAIS MISSION ZONE LIBR	518	36 452	-35 934	-98,58
62570000 - RÉCEPTIONS	2 803	3 293	-490	-14,88
62600000 - FRAIS POSTAUX	333	289	45	15,47
62600010 - FRAIS POSTAUX ZONE LIB	52	624	-571	-91,64
62610000 - FRAIS DE TÉLÉCOMMUNIC	749	567	182	32,05
62700000 - SERVICES BANCAIRES ET	1 048	1 164	-116	-9,95
62710100 - FRAIS BANCAIRES ZONE LI	3 931	282	3 650	NS
62810000 - COTISATION	1 601	313	1 289	412,41
	221 416	388 267	-166 851	-42,97
Impôts, taxes et vers. assim.				
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	420	408	12	2,87
63120100 - TAXE D APPRENTISSAGE Z	83	1 726	-1 643	-95,18
63330000 - FORMATION CONTINUE (O	1 334	1 312	23	1,72
63330100 - FORMATION CONTINUE ZO	269	5 452	-5 183	-95,07
63511000 - CONTRIBUT° ÉCONOMIQU	492	347	145	41,79
63710000 - CSG RDS	3 048	1 245	1 803	144,82
	5 646	10 490	-4 844	-46,18
Salaires et Traitements				
64110000 - SALAIRES APPOINTEMENT	56 218	55 900	318	0,57
64110100 - SALAIRES ZONE LIBRE	13 265	259 609	-246 344	-94,89
64110200 - ACT ETRANGER EN FRAN		2 856	-2 856	-100,00
64115500 - RETRAITE GERANT	4 099	3 294	805	24,44
64115600 - MALADIE GERANT	821	586	235	40,10
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATION	1 900		1 900	
64140000 - INDEMNITÉS ET AVANTAG	139	1 843	-1 704	-92,45
64150000 - REMUNERATION DE GERA	25 200	21 500	3 700	17,21
	101 642	345 589	-243 947	-70,59
Charges sociales				
64510000 - COTISATIONS À L'URSSAF	10 809	10 996	-187	-1,70
64510100 - COTISATIONS URSSAF ZO	3 106	52 364	-49 258	-94,07
64511000 - COTISATIONS SOCIALES A	245	282	-37	-13,15
64512000 - CHARGES IRCEC	594	809	-215	-26,55
64530000 - COTISATIONS AUX CAISSE	3 318	4 040	-721	-17,86
64530100 - COTISATIONS RETRAITE Z	1 050	10 325	-9 275	-89,83
64530200 - COTISATIONS PREVOYANC	140	2 234	-2 095	-93,74
64541000 - COT. CHÔMAGE PERM	314		314	
64541100 - POLE EMPLOI ZL	1 282		1 282	
64542000 - CHÔMAGE INTERMITTENT	3 468	26 045	-22 577	-86,69
64550000 - COT. CONGÉS SPECTACLE	5 515	6 736	-1 221	-18,13
64550100 - COT CONGES SPECTACLE	2 043	39 524	-37 481	-94,83
64700000 - AUTRES CHARGES SOCIAL	147		147	
64730000 - COTISATIONS CHSCT	354	174	180	103,68

Détail du compte de résultat

	31/12/22	31/12/21	Abs.(M)	Abs.(%)
64750000 - MÉDECINE DU TRAVAIL ET	213	114	98	86,09
64750100 - CMB ZONE LIBRE	41	585	-544	-93,00
64780000 - STAGES FORMATION PERF		960	-960	-100,00
	32 638	155 188	-122 550	-78,97
Amortissements et provisions				
68111000 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. I	309 569	74 885	234 684	313,39
68112000 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. C	511	279	233	83,37
	310 081	75 164	234 917	312,54
Autres charges				
65160000 - DROITS D'AUTEURS	33 762	28 350	5 412	19,09
65161100 - DROITS BANQUE IMAGES E	8 500		8 500	
65800000 - CHARGES DIVERSES GEST	301	11	291	NS
	42 563	28 361	14 203	50,08
Total charges d'exploitation	713 987	1 003 058	-289 072	-28,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	699 470	-72 634	772 104	NS
Produits financiers				
76800000 - AUTRES PRODUITS FINAN				
Charges financières				
66188000 - INTÉRÊTS DES DETTES DI	12 305	8 929	3 376	37,81
	12 305	8 929	3 376	37,81
RESULTAT FINANCIER	-12 305	-8 929	-3 376	37,81
RESULTAT COURANT avant impôt	687 165	-81 563	768 728	-942,50
Produits exceptionnels				
77180000 - AUTRES PRODUITS EXCEP	885		885	
	885		885	
Charges exceptionnelles				
67120000 - PÉNALITÉS ET AMENDES	598	24	574	NS
67121000 - PENALITES ET AMENDES Z		48	-48	-100,00
68711000 - DOT. AMORT. EXCE S/IMM	705 656		705 656	
	706 254	72	706 182	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-705 369	-72	-705 297	NS
Impôts sur les bénéfices				
69500000 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFIC		406	-406	-100,00
69970000 - CREDIT IMPOT CINEMA	-29 809	-146 563	116 754	-79,66
	-29 809	-146 157	116 348	-79,60
BENEFICE OU PERTE	11 606	64 523	-52 917	-82,01

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - CONCESSIONS ET DROITS	2 677 751		2 677 751	1 611 389
28050000 - AMORTIS. CONCESS. & DR		2 626 615	-2 626 615	-1 611 389
	2 677 751	2 626 615	51 136	
Autres immobilisations incorporelles				
23200000 - IMMOBILISAT. INCORPORE	151 089		151 089	1 039 474
	151 089		151 089	1 039 474
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21830000 - MATÉRIEL DE BUREAU	5 074		5 074	4 317
21831000 - MATÉRIEL AUDIOVISUEL	598		598	598
28183000 - AMORTIS. MATÉR.BUREAU		3 975	-3 975	-3 463
28183100 - AMORT MATERIEL AUDIOVI		598	-598	-598
	5 672	4 573	1 100	854
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés				
27100000 - TITRES IMMOBILISÉS (DRO	61		61	61
	61		61	61
Autres immobilisations financières				
27500000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEME	1 313		1 313	1 313
27550000 - CAUTIONNEMENTS	597		597	2 000
	1 910		1 910	3 312
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 836 483	2 631 187	205 296	1 043 701
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	55 950		55 950	73 975
41810000 - CLIENTS - FACTURES À ÉT				6 435
	55 950		55 950	80 410
Fournisseurs débiteurs				
40100000 - FOURNISSEURS	107		107	189
40110000 - FOURNISSEURS LOUMA				674
402VMA00 - VMA	150		150	
	257		257	862
Personnel - Organismes sociaux				
42500000 - PERSONNEL - AVANCES ET				5 505
				5 505
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES B	26 521		26 521	146 157
	26 521		26 521	146 157
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - TVA DÉDUCTIBLE S/AUT.BI	1 468		1 468	655
44566190 - TVA DEDUC SUR NOTE DA	1 950		1 950	900
44566200 - TVA DÉDUCTIBLE SUR FRA				1 840
44567000 - CRÉDIT DE TVA À REPORT	735		735	1 401
44586000 - TVA SUR FACTURES NON	1 447		1 447	2 177
	5 600		5 600	6 972
Autres créances				
44100000 - ETAT - SUBVENTION À REC				4 000

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
44210000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOU	385		385	239
46700000 - AUTRES COMPTES DÉBITE				1 339
46710000 - AUTRES COMPTES DÉBITE	4 792		4 792	
46716600 - JEAN-CLAUDE ROZEC				80
46770000 - COMPTE PAYPAL	42		42	42
46772000 - COMPTE PAYPAL USD	143		143	63
467DIAZ0 - NDF J.DIAZ	85		85	
467LANC0 - NDF LANCON				110
467LEIB0 - NDF LEIBA				600
467PABO0 - NDF PABOIS				15
467PATA0 - IK PATAIN	107		107	107
467QUES0 - NDF C.QUESSON				23
46870000 - DIVERS - PRODUITS À REC	69 575		69 575	15 400
	75 129		75 129	22 016
Divers				
Disponibilités				
51210000 - COMPTES EN MONNAIE NA	21 807		21 807	34 148
51230000 - CRÉDIT COOPÉRATIF EBIC	11 837		11 837	1 199
51900000 - CONCOURS BANCAIRES C				560
53110000 - CAISSE EN MONNAIE NATI	3		3	3
	33 648		33 648	35 910
Charges constatées d'avance				
48600000 - CHARGES CONSTATÉES D'	392		392	286
	392		392	286
TOTAL ACTIF CIRCULANT	197 496		197 496	298 119
TOTAL ACTIF	3 033 979	2 631 187	402 792	1 341 820

Détail du bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social		
10130000 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	45 000	45 000
	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
10410000 - PRIMES D'ÉMISSION	2 500	2 500
	2 500	2 500
Report à nouveau		
11000000 - REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR)	40 392	
11900000 - REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBITEUR)		-24 131
	40 392	-24 131
Résultat de l'exercice	11 606	64 523
Subventions d'investissement		
13840000 - SUBVENTIONS PRODUCTION	156 609	860 377
	156 609	860 377
TOTAL CAPITAUX PROPRES	256 106	948 269
Produits des émissions de titres participatifs		
16710000 - APPORTS COPROD	8 841	
	8 841	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	8 841	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
16811000 - DEBLOCAGE	45 600	220 000
	45 600	220 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45500000 - MME QUESSON	25 746	3 513
45510000 - MR PAUMARD	9 000	9 000
	34 746	12 513
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	2 369	3 923
40110000 - FOURNISSEURS LOUMA	343	1 937
402VMA00 - VMA		199
40810000 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 198	5 070
40811000 - FNP FILM ETE	19 874	
	27 784	11 129
Personnel		
42100000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES		24 981
42110000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	351	3 089
42860000 - PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	3 000	
	3 351	28 070
Organismes sociaux		
43100000 - SÉCURITÉ SOCIALE	1 121	4 535
43110000 - AGESEA	3 598	4 732
43111000 - RACD	1 290	984
43115700 - RSI	1 158	4 790
43120000 - URSSAF ZONE LIBRE		841
43722000 - ASSEDIC ANNECY	91	1 694
43730000 - RETRAITE	308	3 156
43740000 - AFDAS	239	1 451
43743100 - AUDIENS ZONE LIBRE		1 013
43743200 - POLE EMPLOI ZONE LIBRE		967

Détail du bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
43743500 - CMB ZONE LIBRE	348	585
43745100 - TA ZONE LIBRE	384	1 726
43745200 - AFDAS ZONE LIBRE		6 452
43781000 - MEDECINE DU TRAVAIL	115	114
43784000 - TAXE APPRENTISSAGE	109	408
	8 760	33 448
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44571000 - TVA COLLECTÉE NDA	1 794	829
44571005 - TVA COLLECTEE 5.5%	14	32
44571010 - TVA COLLECTEE À 10%	5 202	6 683
44571200 - TVA COLLECTEE À 20%	20	26
44578000 - TAXES COLLECTÉES ASSIMILÉES À TVA		90
44587000 - TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR		585
	7 030	8 245
Dettes fiscales et sociales	19 141	69 763
Autres dettes		
41100000 - CLIENTS	44	
466DIAZ0 - DA L.DIAZ	6 819	
46700000 - AUTRES COMPTES DÉBITEURS/CRÉDITEURS		1 332
46710000 - AUTRES COMPTES DÉBITEURS/CRÉDITEURS		4 009
46710107 - MAUDE GALLON		284
46710114 - FOYER ETIENNE		213
46710200 - VINCENT LAPIZE	3 151	1 222
46720000 - QUESSON COLETTE	145	47
46725000 - BEN RUSSELL	224	224
46735000 - KOZAKIEWIEG GUILLAUME		308
467COL00 - NDF COULOMB	9	9
467DIAZ0 - NDF J.DIAZ		408
467QUES0 - NDF C.QUESSON	181	
	10 574	8 056
Produits constatés d'avance		
48700000 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		72 090
		72 090
TOTAL DETTES	137 845	393 552
TOTAL PASSIF	402 792	1 341 820

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/22	%	31/12/21	%	Abs.(M)	Abs.(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	83 884	100,00	16 038	100,00	67 846	423,04
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	83 884		16 038		67 846	423,04
Production stockée						
Production immobilisée	384 570		788 806		-404 237	-51,25
Sous-traitance directe	145 206		13 851		131 356	948,36
PRODUCTION DE L'EXERCICE	323 247	100,00	790 993	100,00	-467 746	-59,13
Achats de matières premières et approv.						
Variation de stocks						
Consommation matière						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	323 247	100,00	790 993	100,00	-467 746	-59,13
ACTIVITE	323 247	100,00	790 993	100,00	-467 746	-59,13
MARGE BRUTE GLOBALE	323 247	100,00	790 993	100,00	-467 746	-59,13
Autres achats et charges externes	76 017	23,52	373 666	47,24	-297 648	-79,66
VALEUR AJOUTEE	247 230	76,48	417 328	52,76	-170 098	-40,76
Subventions d'exploitation	944 614	292,23	124 828	15,78	819 786	656,73
Impôts, taxes et verst assimilés	5 646	1,75	10 490	1,33	-4 844	-46,18
Charges de personnel	134 281	41,54	500 777	63,31	-366 497	-73,19
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 051 917	325,42	30 889	3,91	1 021 028	NS
Reprises s/ charges						
Autres produits	197	0,06	2		195	NS
Dot. amortissements et provisions	310 081	95,93	75 164	9,50	234 917	312,54
Autres charges	42 563	13,17	28 361	3,59	14 203	50,08
RESULTAT D'EXPLOITATION	699 470	216,39	-72 634	-9,18	772 104	NS
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières	12 305	3,81	8 929	1,13	3 376	37,81
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	687 165	212,58	-81 563	-10,31	768 728	-942,50
Produits exceptionnels	885	0,27			885	
Charges exceptionnelles	706 254	218,49	72	0,01	706 182	NS
Résultat exceptionnel	-705 369	-218,21	-72	-0,01	-705 297	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-29 809	-9,22	-146 157	-18,48	116 348	-79,60
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 606	3,59	64 523	8,16	-52 917	-82,01

Documents Fiscaux 

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepriseSARL A PERTE DE VUE

Néant

Exercice N clos le31/12/2022

1

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*

dont export

209

210

Production vendue

biens

215

214

services*

217

218

83 883

Production stockée*

(Variation du stock en produits intermédiaires,)

222

Production immobilisée*

produits finis et en cours de production

224

384 569

Subventions d'exploitation reçues

226

944 613

Autres produits

230

389

Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)

232

1 413 456

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)

234

Variation de stocks (marchandises)*

236

Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)

238

Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*

240

Autres charges externes* :

(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)

242

221 415

Impôts, taxes et versements assimilés

(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 492)

244

5 645

Rémunérations du personnel*

250

101 642

Charges sociales (cf. renvoi 380)

252

32 638

Dotations aux amortissements*

254

310 080

Dotations aux provisions

256

Autres charges

dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259

dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260

262

42 563

Total des charges d'exploitation (II)

264

713 986

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

270

699 469

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers (III)

280

Produits exceptionnels (IV)

290

885

Charges financières (V)

294

12 304

Charges exceptionnelles

dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347

dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348

(VI)

300

706 253

Impôts sur les bénéfices* (VII)

306

(29 809)

2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

310

11 605

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2

312

11 605

314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*

316

Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

318

Provisions non déductibles*

322

Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)

324

Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés 247

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248

330

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249

251

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

998

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

999

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

997

Entreprises nouvelles (44. sexies) 986

ZFU (44. octies A) 987

342

Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981

JEI (44. sexies A) 989

ZRD (44. terdecies) 127

ZRR (44 quinquedecies) 138

Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies) 991

Investissements outre–mer 344

ZFANG (44 quaterdecies) 345

Zone de développement prioritaire (44 sepdecies) 993

Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies) 992

Dont divers

Créance due au report en arrière du déficit 346

Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647

350

29 809

Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655

Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648

Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643

Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F) 990

Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645

Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649

Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E) 641

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

352

354

18 203

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière :

356

Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :

360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

370

372

18 203

B - RESULTAT FISCAL

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)												Désignation de l'entreprise : SARL A PERTE DE VUE												Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ																				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400				402				404				406									
		Autres		410		2 650 863		412		1 450 931		414		1 272 954		416		2 828 840							
Immobilisations corporelles		Terrains		420				422				424				426									
		Constructions		430				432				434				436									
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440				442				444				446									
		Installations générales agencements divers		450				452				454				456									
		Matériel de transport		460				462				464				466									
		Autres immobilisations corporelles		470		4 914		472		757		474				476		5 672							
Immobilisations financières		480		3 373		482				484		1 402		486		1 970									
TOTAL		490		2 659 151		492		1 451 688		494		1 274 357		496		2 836 483									
II		AMORTISSEMENTS				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																									
Fonds commercial		495				497				498				499											
Autres mmobilisations incorporelles		500				1 611 389				502				1 015 225				504				2 626 614			
Immobilisations corporelles		Terrains		510				512				514				516									
		Constructions		520				522				524				526									
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530				532				534				536									
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540				542				544				546									
		Matériel de transport		550				552				554				556									
		Autres immobilisations corporelles		560		4 061		562		511		564				566		4 572							
TOTAL		570		1 615 450		572		1 015 736		574				576		2 631 187									
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5															
		6		7		8		9		10															
Immobilisations		Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values															
		①		②		③		④		Court terme *		Long terme													
										⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦				0 % ⑧							
1																									
2																									
3																									
4																									
5																									
6																									
7																									
8																									
9																									
10																									
TOTAL		578		580		582		584		586		581		587		589									
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579				Régularisations		590		583		594		595											
TOTAL								596		585		597		599											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033–NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>SARL A PERTE DE VUE</u>										Néant ☐ *		
I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606						
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607						
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616						
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636						
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646						
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656						
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666						
TOTAL		680		682		684		686						
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
		Dotations		Reprises										
Fonds commercial	681		683											
Autres mmob. incorporelles	700		705											
Terrains	710		715											
Constructions	720		725											
Inst. techniques mat. et outillage	730		735											
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745											
Matériel de transport	750		755											
Autres immobilisations corporelles	760		765											
TOTAL		770		775										
				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
				2										
				3										
				4										
				5										
				6										
				7										
				Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780										
II	DÉFICITS REPORTABLES													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾		982												
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis												
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter												
Déficits imputés		983												
Déficits reportables		984												
Déficits de l'exercice		860		18		203								
Total des déficits restant à reporter		870		18		203								
III	DIVERS													
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381						
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI						325								
dont cotisations facultatives Madelin														
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327								
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*								380						
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326								
N° du centre de gestion agréé								388						
Montant de la TVA collectée								374		3		817		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		30		829		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397						

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SARL A PERTE DE VUE																		Néant ☐		*									
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022																		Durée en nombre de mois		12									
DECLARATION DES EFFECTIFS																													
Effectifs moyens du personnel																		376		1									
Dont apprentis																		657											
Dont handicapés																		651											
Effectifs affectés à l'activité artisanale																		861											
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																													
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																		108											
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																		118											
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																		119											
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges																		105											
TOTAL 1																		106											
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																											
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		115											
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																		143											
Subventions d'exploitation reçues																		113											
Variation positive des stocks																		111											
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																		116											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																		153											
TOTAL 2																		144											
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																											
Achats																		121											
Variation négative des stocks																		145											
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances																		125											
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																		146											
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																		133											
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		148											
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																		128											
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																		135											
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante																		150											
TOTAL 3																		152											
IV		Valeur ajoutée produite																											
Calcul de la Valeur Ajoutée																		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137									
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																											
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).																		117											
Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE																													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																													
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																		020											
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		022											
Effectifs au sens de la CVAE																		023											
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		026											
Période de référence																		024		/		/		160		/			
Date de cessation																		186		/		/							

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 53466519500051

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A PERTE DE VUE

ADRESSE (voie) 5 rue Joseph le Brix

CODE POSTAL 56000 VILLE VANNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique QUESSON Prénom(s) COLETTE

Nom marital % de détention 99.00 Nb de parts ou actions 99

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 7 Voie

Code Postal 56000 Commune VANNES Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant

X

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

N° SIRET

5

3

4

6

6

5

1

9

5

0

0

0

5

1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A PERTE DE VUE

ADRESSE (voie)

5 rue Joseph le Brix

CODE POSTAL

56000

VILLE

VANNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

Déclaration 2065

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SARL A PERTE DE VUE				7 rue du 10 ^{ème} RA	
SIRET	5	3	4	6	6
	5	1	9	5	0
	0	0	0	5	1
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
5 rue Joseph le Brix					
56000 VANNES					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		18 203
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case					
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées		ECF	Viseur conventionné		Visa : CGA
- du prestataire :					
- du comptable : SAS BDO RENNES					
6 LIEU-DIT LES BALUS 35760 SAINT GREGOIRE		Tél : 02.56.35.14.00			
- du conseil :					
		Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :		Tél :			
- N° d'agrément :					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2023

I

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

J

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
QUESSON COLETTE 7, 56000 VANNES	99	2022	23 192		940		

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			69 483
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %		à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

Cegid Group

Mesures incitatives

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SARL A PERTE DE VUE
534665195 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CI pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques	26 521

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Annexes fiscales

